

PROCÈS VERBAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA POLICE NATIONALE

POLICE JUDICIAIRE DE PARIS

L'an deux mille quatorze,
le dix-sept juillet à vingt-trois heures dix

Nous, Jules MAIGRET
COMMISSAIRE DE POLICE
en fonction à la P.J. de Paris

Officier de Police Judiciaire en résidence à Paris

---"Étant en villégiature à Concarneau-----
---"Poursuivant l'enquête préliminaire-----
---"Mandons et entendons la personne ci-après dénommée qui nous
déclare :-----

---SUR SON IDENTITÉ:-----

---"Je me nomme MICHOUX ERNEST."-----

---"J'ai cessé d'exercer la profession de MÉDECIN pour devenir
propriétaire d'un très beau lotissement à Concarneau."-----

---"Lui ayant préalablement communiqué la teneur du dossier,
recueillons ainsi qu'il suit ses déclarations-----

---SUR LES FAITS:-----

---"QUESTION : En votre qualité de médecin c'est vous qui avez constaté
le décès de M. LE POMMERET YVES et avez conclu à l'empoisonnement.
Avez-vous une idée du poison qui aurait pu causer ce décès?"-----

---"RÉPONSE : Les symptômes que présentait M. LE POMMERET
YVES m'ont fait pensé à un empoisonnement à la strychnine. "

---"QUESTION : Vous n'exercez plus la médecine, mais avez-vous
toujours accès à ce genre de médicament?"-----

---"RÉPONSE : En effet. J'ai d'ailleurs procuré du Strynervene, qui
contient de la strychnine, à Mlle EMMA pour son chien qui souffre
d'une embolie de la moelle épinière."-----

---"QUESTION : Quand avez-vous remis le Strynervene à Mlle EMMA?"---

---"RÉPONSE : Au cours de la soirée. Je lui ai remis un flacon de 25ml,
je lui ai indiqué la dose à administrer à l'animal et l'ai mise en
garde contre la dangerosité de ce produit."-----

---"QUESTION : Un témoin vous a vu remettre une enveloppe à la
victime. M. LE POMMERET YVES exerçait-il sur vous un quelconque
chantage?"-----

---"RÉPONSE : Oui. Il menaçait de me dénoncer pour délit d'initié si
je ne lui versais pas la somme qu'il demandait. Il avait découvert
que j'avais acquis mes terrains après avoir appris qu'un projet
immobilier y verrait le jour."-----

---"QUESTION : Nous n'avons pas trouvé cette enveloppe sur la
victime. Qu'est-elle devenue?"-----

---"RÉPONSE : Je l'ai reprise dans la veste de M. LE POMMERET YVES
quand j'ai constaté son décès."-----

---Après lecture faite personnellement, M. MICHOUX ERNEST
persiste et signe avec nous le présent à vingt-trois heures
vingt-huit.-----

AFFAIRE :

HOMICIDE DE
M. LE POMMERET YVES

OBJET :

AUDITION DE
M. MICHOUX ERNEST

M. MICHOUX ERNEST

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE